



COMITES DEPARTEMENTAUX

- SEINE-MARITIME
- EURE
- CALVADOS
- MANCHE
- ORNE

DECLARATION DE MANIFESTATION

Application de l'article 415 du règlement FFK

Toute déclaration de manifestation doit nous parvenir dans un délai de 3 semaines avant la date de la manifestation.

NOM DU CLUB :

NUMERO D'AFFILIATION :

TYPE DE MANIFESTATION :

STAGE

DEMONSTRATION

INTER-CLUB

COUPE

POUR UNE COUPE OU INTER-CLUB, JOINDRE IMPERATIVEMENT A L'AFFICHE LE REGLEMENT DE LA MANIFESTATION, POUR UN STAGE OU DEMONSTRATION JOINDRE L'AFFICHE

POUR ACCORD DU DIRECTEUR TECHNIQUE REGIONAL

RENSEIGNEMENTS SUR LA MANIFESTATION

DATE :

LIEU :

HORAIRES :

NOM DU RESPONSABLE TECHNIQUE QUI SUPERVISE LA MANIFESTATION :

NOM DU PROFESSEUR DU CLUB ORGANISATEUR :

ACCORD DU D.T.R. :

ACCORD DU COMITE DEPARTEMENTAL :